

CIEL de Ghunsa
61 rte de Barjac
30200 Saint Gervais
Association 1901 W302011992

Saint Gervais le 4 février 2022

Objet : AG extraordinaire de l'Association du 4 février 2022 – 18h

Présents : Membres du CA Annie Charpiat, Dominique Payot, Gerard Deron, Odette Mougin (en visio à distance), Nicolas BELLO,
13 Adhérents présents et 18 procurations présentées

Objet de l'AG Extraordinaire, sur convocation adressée aux membres le mercredi 19 janvier 2022 :

- Modification des statuts de :
 - CIEL de Ghunsa – Solidarité Népal**
 - Date de création 15 décembre 2014**
 - N° de dossier RNA : W302011992**
 - Modifiés en AG extraordinaire le 5 février 2021**

Modifications proposée « Article 8 : Assemblée générale ordinaire » :

Libellé de l'article 8 avant modification :

... Les décisions sont prises à la majorité des voix plus une, à main levée des participants en tenant compte des procurations des absents confiées aux présents. Peuvent voter les membres majeurs, à jour de leur cotisation. Un membre présent ne peut recevoir plus de 2 procurations.

Libellé de l'article 8 proposé au vote des adhérents pour modification :

... Les décisions sont prises à la majorité des voix plus une, à main levée des participants en tenant compte des procurations des absents confiées aux présents. Peuvent voter les membres majeurs, à jour de leur cotisation. Un membre présent ne peut recevoir plus de 5 procurations.

Mise au vote de cette modification des statuts.

Résultats du vote :

Contre : 0 Abstention : 0 Acceptation : 31 présents et xx procurations

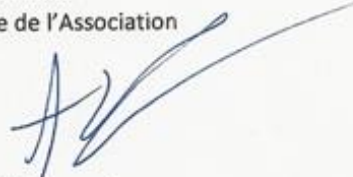
Modification des statuts de CIEL de Ghunsa – Solidarité Népal acceptée à l'unanimité.

Fin de l'AG Extraordinaire 18h30

BELLO Nicolas
Représentant légal de l'Association



CHARPIAT Annie
Trésorière de l'Association



PJ : Statuts modifiés en AG Extraordinaire du 4 février 2022